



HAL
open science

Entre Nature et Société: de nouveaux territoires en Himalaya

Joëlle Smadja

► **To cite this version:**

Joëlle Smadja. Entre Nature et Société: de nouveaux territoires en Himalaya. Journée Himalaya, INSU (CNRS) / Réseau Asie-Imasie (UPS 2999 CNRS/FMSH), Jan 2009, Paris, France. hal-01690300

HAL Id: hal-01690300

<https://hal.science/hal-01690300>

Submitted on 22 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Journée Himalaya »

08 janvier 2009

Campus Gérard Mégie

Organisée par l'INSU (CNRS) et le Réseau Asie-Imasie (UPS 2999 CNRS/FMSH)

Joëlle Smadja

Entre nature et société, de nouveaux territoires en Himalaya

UPR 299, Milieux, Sociétés et Cultures en Himalaya

jsmadja@vjf.cnrs.fr

Je vais tenter de faire le lien entre les sciences de la nature et les sciences de la société en présentant, à différentes échelles, de nouveaux territoires et des recompositions territoriales qui contribuent à une nouvelle géographie de la chaîne himalayenne. En l'occurrence, plus que d'un lien entre nature et société, c'est plutôt d'une coupure de plus en plus marquée entre nature et société dont il va être ici question.

Territoires et recompositions territoriales

Mais au préalable, puisque le terme "territoire" sera évoqué dans plusieurs communications aujourd'hui, je vais préciser la définition que j'utilise ici.

- Dans son acception première (qui date du 18^e siècle), le mot renvoie à un espace contrôlé, borné, sur lequel s'exerce une autorité, une juridiction. Il a un sens politique, juridique et administratif et il est utilisé surtout à propos des États, des pays et de leurs unités administratives.

- Le terme est ensuite passé en biologie pour désigner un espace approprié et contrôlé de façon exclusive par un groupe d'animaux.

- Puis, dans les années 1980, il est revenu dans les sciences humaines et sociales où il est employé depuis en anthropologie, sociologie et géographie pour définir également un espace utilisé et approprié par une population et qui est porteur d'une référence identitaire. La communauté qui s'approprie cet espace le transforme d'une manière physique et symbolique, en fonction de ses propres représentations. En

retour, le territoire informe la communauté sur sa propre identité. Un territoire est ainsi produit au cours du temps, grâce à une utilisation répétée de l'espace, du milieu et de ses ressources. Des connaissances y sont enregistrées, il est une mémoire des pratiques de la population et une des façons pour les populations de se l'approprier est de le nommer. Ainsi considéré, le territoire implique des notions de citoyenneté, d'appartenance, d'appropriation, d'identité, de mémoire, d'héritage etc. Il signifie également pour les populations qui en dépendent qu'il n'est jamais seulement politique, administratif ou économique, mais qu'il est aussi culturel et symbolique. De ce fait, la nature, la forme et la dimension des territoires peuvent être très variables. Le territoire peut être une aire continue, une surface, quelle qu'en soit la taille, ou il peut correspondre à des sites ou lieux disjoints reliés entre eux par des éléments de réseaux. Ainsi les sociétés nomades sont elles aussi territorialisées et il n'y a guère d'antinomie entre nomadisme et territoire, pas plus qu'entre mobilité et territoire.

Les territoires sont en permanente reconstruction, les recompositions des territoires n'ont donc rien d'original. Il suffit de consulter les atlas historiques pour constater ces restructurations permanentes.

Recompositions territoriales en Himalaya

En Himalaya, si nous considérons les limites des États nations et des unités politiques et administratives, les cartes du siècle dernier (cf. Atlas de Schwartzberg) mettent en évidence de nombreux changements témoignant d'un morcellement croissant : États et districts sont constamment redéfinis, en fonction de critères politiques, économiques et religieux. Les Britanniques ont joué un rôle important dans ces restructurations (ill.).

L'originalité des changements territoriaux récents tient plutôt à la rapidité à laquelle ils se produisent, aux nouveaux acteurs qu'ils impliquent, aux différentes échelles qu'ils intègrent, ainsi qu'aux critères retenus pour les définir. Depuis quelques décennies, une spécialisation des espaces est à l'oeuvre en Himalaya (comme dans d'autres régions du monde) notamment d'un point de vue culturel et environnemental. Je n'évoquerai que très rapidement le premier processus qui sera traité par d'autres intervenants.

Aujourd'hui, des critères de plus en plus religieux et culturels, linguistiques, ethniques sont mis en avant par des groupes de population qui revendiquent une souveraineté sur un territoire. En un sens, les cartes montrant la répartition des groupes de population et des langues, qui ont des limites peu précises sur les atlas (ill.), deviennent des cartes représentant des territoires aux frontières très nettes, des nouvelles cartes administratives et politiques des pays. Un exemple marquant est celui du Népal où les projets fédéralistes sont multiples et où l'un d'eux, le projet maoïste, montre des cartes sur lesquelles la majorité des régions administratives correspondent à des groupes ethniques (ill.).

La création de nouveaux territoires fondés sur l'ethnicité est aussi valable pour le Nord-Est de l'Inde (ill.). Plusieurs groupes de population ont obtenu des formes d'autonomie pour les districts qu'ils occupent, c'est le cas dans les Jaintia Hills, les Karbi Anglong et les North Cachar Hills. D'autres ont obtenu de réels territoires autonomes, c'est le cas des Khasis et des Garos du Meghalaya en 1972, des Bodos en 2003 – territoires autonomes que réclament aussi maintenant de nombreuses autres tribus du Nord-Est.

Ces constructions identitaires fondées sur des particularités ethniques, qui sont de plus en plus ancrées dans le territoire et qui de fait conduisent à l'exclusion de tout étranger au groupe, génèrent des situations conflictuelles.

J'en viens maintenant à une autre forme de recompositions territoriales et à l'émergence de nouveaux territoires impliquant la gestion des ressources naturelles, sur lesquels je travaille plus précisément. Ils introduisent de nouvelles frontières séparant nature et société, à différentes échelles.

De nouvelles frontières séparant nature et société

– Les évolutions à l'échelle de la chaîne

Au cours des dernières décennies, si les territoires autonomes ont renforcé ou introduit de "nouvelles frontières culturelles" au sein des États himalayens, d'autres frontières sont aussi apparues : des "nouvelles frontières environnementales" telles que Sylvain Guyot (2004, 2006) les qualifie pour l'Afrique du Sud. Il s'agit des frontières de la centaine d'aires protégées qui constituent de nouveaux territoires (ill.).

Ces aires protégées, mises en place pour préserver des espèces endémiques, des milieux menacés de disparition et des paysages exceptionnels, sont des parcs nationaux, des sanctuaires de vie sauvage, des réserves de biosphère, des zones de conservation, etc. La plupart ont été établies dans les années 1970-80. Avant cette date, les secteurs protégés dans la chaîne himalayenne se limitaient à quelques réserves de chasse ou forêts protégées "reserved forests". Aujourd'hui, les aires protégées couvrent plus de 13 % de la superficie de la chaîne (18% au Népal, 29 % au Sikkim et plus de 40 % au Bhoutan), sans compter les corridors qui relient ces différentes surfaces et les nombreux projets à venir. La moyenne mondiale est de 3,4% et de 11,6% si l'on ne considère que les superficies terrestres.

Par ailleurs, des centaines de barrages pour produire de l'hydro-électricité et pour irriguer les terres ont été construits ou sont en projet. Aires protégées et barrages changent la géographie de la chaîne. Nous pouvons le constater pour l'ensemble de la chaîne et, à l'échelle du Népal, la superposition des cartes des aires protégées et des projets de barrage permet d'apprécier les surfaces couvertes (ill.).

Un des problèmes posés par l'installation des aires protégées est qu'en Himalaya, contrairement aux États Unis ou à l'Europe, nombre d'entre elles sont localisées dans des régions très densément peuplées et, dans tous les cas, dans des milieux recelant des ressources vitales pour les populations locales. Ainsi, des territoires où les milieux étaient utilisés de façon polyvalente par les populations, qui étaient des espaces sociaux et dont la fonction première était de fournir des ressources dans le cadre d'une économie reposant essentiellement sur une agriculture vivrière, ont été requalifiés "d'espaces naturels". Des milliers de personnes ont été déplacées et si ce n'est pas le cas, l'utilisation des milieux et de leurs ressources a été réduite.

Dans quelle mesure peut-on parler de "territoire" et de "recomposition territoriale" pour ces aires protégées ?

- Elles peuvent être considérées comme des territoires dans le premier sens du terme. Dans des régions où les frontières étatiques sont "ouvertes" (entre l'Inde et le Népal ou le Bangladesh notamment), ces nouveaux espaces ont des limites strictes, parfois contrôlées par l'armée. La présence de l'armée est plus importante autour de certains parcs qu'aux frontières des pays (ill.). Ces nouveaux territoires peuvent aussi constituer un nouveau moyen de contrôler les frontières des pays ou leur population.

Cependant, s'ils introduisent des nouvelles frontières, il arrive aussi qu'ils les suppriment dans le cas parcs transfrontaliers, impliquant de nouvelles relations entre les États.

Ces aires protégées ont aussi une organisation spécifique et une terminologie qui leur est propre. En un sens, elles ont leur propre carte d'identité qui est valide et reconnaissable partout dans le monde. Outre les termes qui servent à les définir : parcs nationaux, aires de conservation, réserves de biosphère, etc., elles ont leurs propres subdivisions spatiales portant des dénominations particulières : les "zones tampons", les "zones centrales", les "zones de transition", les "corridors" (ill.).

Elles ont aussi leur propre législation établie en lien avec des organisations internationales. Ces aires protégées constituent donc de réelles enclaves au sein des États, de nouvelles unités territoriales.

- Ce sont aussi des territoires pour les animaux. Le présumé étant que ces espaces n'appartiennent pas à l'homme mais à la faune sauvage à qui ils sont restitués (ill.).

- Elles constituent des territoires pour les touristes qui voyagent d'une aire protégée à l'autre et qui ont une conception particulière de ces milieux, les considérant généralement comme de vastes parcs de loisir et des espaces exceptionnels (ill.). Elles sont le plus souvent fréquentées par une population urbaine qui vient contempler une "nature intacte" et découvrir le folklore des populations locales. Les touristes trouvent dans ces aires protégées des repères, des "lieux d'identification génériques" comme les qualifie Bernard Debarbieux (1995), tels que les mêmes restaurants, hôtels, boutiques à travers le monde, observatoires, sentiers, infrastructures, parfois même des aéroports.

- En revanche, pour les populations locales, ces espaces ont du mal à devenir de réels territoires en terme "d'espaces appropriés par une population" ou de "milieux avec lesquels une population s'identifie" et dont la mise en valeur dépend entièrement du sentiment de citoyenneté et d'appartenance qu'ils évoquent. En effet, la plupart du temps, les populations ont été expulsées de tout ou partie de ces espaces ou ont dû abandonner une partie de leurs activités. C'est le cas, par exemple, des populations Mising qui vivent à proximité du Parc national de Kaziranga, en bordure du Brahmapoutre en Assam, où des recherches sont en cours (ill.). Depuis 1950, elles ont été déplacées plusieurs fois à cause des crues du Brahmapoutre mais aussi en raison des extensions successives du parc (ill.). Là comme ailleurs, les aires protégées côtoient ou englobent des villages qui manquent de tous les besoins de base, qui ne profitent

pratiquement pas des revenus du tourisme et qui sont coupés de l'accès aux ressources naturelles nécessaires aux populations (ill.). Il est simplement demandé aux villageois de prendre soin de ces espaces qui sont qualifiés de "gift to the Earth" : "cadeau à la Terre". Au mieux les villageois sont alors considérés comme des "jardiniers de l'environnement", des aménageurs de l'espace et au pire comme des braconniers, des squatters et des hors-la-loi. Dans de nombreux cas, les comités locaux qui préexistaient à la mise en place des parcs n'ont plus aucun pouvoir sur l'aménagement de l'espace et la gestion des ressources. Ils ont été remplacés par l'administration des parcs souvent considérée comme étrangère et illégitime par les villageois et dont l'autorité est régulièrement boycottée.

Expulsées du périmètre des parcs, les populations locales sont en revanche fréquemment présentes, maintenant, dans des éco-villages où elles sont folklorisées et muséographiées.

Si l'on ajoute aux touristes et aux paysans les personnels en charge de l'administration et de la gestion des parcs, les guides, les différentes organisations nationales et internationales, il apparaît que les acteurs impliqués dans ces aires protégées sont nombreux et que leurs intérêts sont souvent divergents. Il s'ensuit de nombreux conflits. Faisant référence à ces parcs pour l'Afrique du Sud, Sylvain Guyot (2004, 2006) emploie l'expression "d'apartheid vert", elle illustre également la situation en Himalaya.

Dans tous les cas, et toutes les études le montrent, en Himalaya comme ailleurs dans le monde, il apparaît que les ressources naturelles peuvent être préservées de façon efficace à la seule condition que soit mise en place une réelle gestion participative impliquant les populations. D'autres chercheurs comme Serge Bahuchet & al (2001) ont bien montré comment la disparition d'économies reposant essentiellement sur une agriculture vivrière et le fait de couper les populations de leurs savoirs faire et de leurs pratiques pouvaient être la cause d'une réelle et irréversible pauvreté. Il est alors constaté une destructuration des sociétés, une perte de lien sociale qui est un des premiers facteurs de dégradation de l'environnement. Ainsi, en voulant protéger l'environnement, on obtient l'effet inverse de celui escompté, ce que montrent les travaux présentés dans l'ouvrage de Beck & al. (2006) sur les crises environnementales.

Les politiques de protection de la nature en Himalaya ne sont pas sans générer des effets pervers dont je ne donnerai ici que quelques exemples :

– Un des problèmes inhérents à la mise en place des aires protégées est le hiatus, fréquent, entre les politiques officielles de protection de la nature qui confèrent à ces milieux une dimension uniquement écologique, et le point de vue des populations qui n'appartiennent pas à un écosystème mais à un territoire dans lequel certains milieux, comme la forêt ou les pâturages, constituent à la fois un biotope particulier et une ressource matérielle ou immatérielle.

Trop souvent encore les politiques de protection de la nature consistent à figer les terres, les paysages, les populations et même les animaux, ce qui dans tous les cas est problématique puisque les animaux sauvages eux-mêmes ne respectent pas les limites des parcs, occasionnant d'ailleurs des dégâts importants dans les villages traversés.

Comme l'a écrit Bruno Latour (1991) ou comme le montre aussi Paul Robbins (2001) dans un texte sur les plantes envahissantes au Rajasthan, en accentuant la coupure entre nature et société on génère en fait une prolifération d'hybrides contre lesquels les tenants d'une nature "pure" et "protégée" vont dépenser beaucoup d'énergie et de moyens. C'est le cas, par exemple, autour du Parc de Kaziranga où l'administration du parc essaye de lutter contre l'hybridation entre les buffles sauvages et les buffles domestiques, contre l'invasion du parc par des plantes tel que le Mimosa (*Mimosa rubicaulis* et *invisa*) venant des plantations de thé à proximité ; et où, aussi, elle déploie des moyens importants pour rapatrier les rhinocéros ou les éléphants qui ne cessent de sortir des limites du parc etc.

- Par ailleurs, il convient de s'interroger sur les liens éventuels entre la mise en place des aires protégées et les revendications croissantes pour des territoires autonomes. En effet, la promotion des cultures ancestrales et de l'ethnicité qui accompagne les processus de protection de la nature (ill.), ainsi que les conflits portant sur l'accès à la terre et sur la gestion des ressources naturelles autour de ces aires protégées peuvent nourrir les revendications de territoires autonomes. C'est le cas, par exemple, des Bodo dont la lutte pour l'autonomie s'est cristallisée, entre autres, autour de la gestion des ressources dans le Parc national de Manas à la frontière entre le Bhoutan et l'État indien de l'Assam. Ce processus est à l'oeuvre au sein d'autres groupes de population en Himalaya.

- Enfin, la protection de la nature peut aussi être utilisée comme un prétexte contre l'installation de populations étrangères. Elle peut faire l'objet de manipulations par des groupes activistes. En Assam, par exemple, les mouvements nationalistes étudiants (ces mouvements étudiants sont très puissants en Inde) organisent des manifestations de défense de la nature autour du Parc de Kaziranga. Leur objectif est de protéger le rhinocéros mis en danger par les braconniers et les squatters et en même temps de promouvoir la culture Assamaise. Toutes ces manifestations ont en fait pour but l'exclusion des Bangladais, musulmans, accusés d'être les responsables de la dégradation de l'environnement et considérés comme une menace pour l'Assam.

Tous ces exemples mettent en évidence que des espaces d'exception pour les uns peuvent bien être des espaces d'oppression pour les autres. Cela étant, ce qui a été présenté dans cette première partie ne vise pas à dénier la nécessité des aires protégées mais plutôt à montrer qu'il ne faut pas porter un regard uniquement admiratif sur ces îlots de "nature", et qu'il convient d'en mesurer toutes les conséquences. Comme ces dernières sont encore peu étudiées, c'est sur elles que nous insistons dans nos recherches.

– À l'échelle des communautés villageoises,

Deux grands types de recompositions territoriales sont identifiées : celles qui se produisent dans l'Himalaya Central (népalais et indien) d'une part, et celles advenant aux confins occidentaux et orientaux de l'Himalaya indien d'autre part. Elles reposent également sur une différenciation et une spécialisation de l'espace et des milieux.

- Dans l'Himalaya Central, les populations sont très majoritairement sédentaires et suite au cadastrage des terres (récent au Népal) tous les espaces sont désormais clairement répertoriés.

Jusque dans les années 1980, les populations parcouraient constamment les versants et utilisaient la complémentarité des milieux (ill.). Une même famille possédait différents types de champs tout au long d'un versant. Les villageois se déplaçaient régulièrement du village vers les forêts alentour pour y prélever du bois de combustion, de construction, du fourrage pour les animaux et pour collecter des plantes sauvages. L'approvisionnement en eau ou l'utilisation des moulins à eau pouvaient

réclamer des heures de marche. Les troupeaux étaient conduits de parcelles en parcelles pour fumer les champs (vaine pâture) et dans les pâtures d'altitude ou les plaines lors de la transhumance, etc.

Au cours des dernières décennies, la croissance démographique, la scolarisation, l'ouverture sur le monde, les problèmes politiques (au Népal, l'insurrection maoïste), mais également les mesures de protection de la nature évoquées précédemment, la construction de barrages et, en règle générale, la situation économique sont à l'origine d'une émigration importante et par conséquent d'un manque de main d'œuvre pour les travaux agricoles. Il s'ensuit une recomposition des territoires villageois. Les activités agricoles sont désormais regroupées autour de l'exploitation (remembrement des terres, plantations d'arbres et installation de réservoirs d'eau à proximité des fermes, suppression de la vaine pâture et généralisation de la stabulation entravée), permettant une réduction du temps d'accès aux ressources (ill.). La réorganisation des territoires se traduit par une contraction de l'espace utilisé au quotidien par les villageois et en même temps par une ouverture au monde. Dans ces régions, les mobilités de courte distance (trajet pour accéder aux ressources sur un versant ou transhumances) se réduisent, voire disparaissent, tandis que se multiplient les migrations à longue distance, souvent internationales. Les espaces utilisés par les populations s'en trouvent redéfinis. Comme pour les aires protégées, ils sont de plus en plus spécifiques et coupés les uns des autres. Les forêts, protégées, sont nettement séparées du secteur habité et cultivé et ne sont plus, ou sont beaucoup moins, fréquentées.

- Dans les confins occidentaux et orientaux de la chaîne, où les populations sont plus mobiles, où les terres ne sont pas toujours cadastrées (en Arunachal Pradesh par exemple), la tendance est à la sédentarisation et à la fixation des terres.

- C'est le cas dans l'extrême Ouest où, par exemple, les derniers éleveurs nomades du Ladakh vendent leurs troupeaux et s'établissent à la périphérie de Leh, chef-lieu du district, changeant radicalement de modes de vie et de production. (cf. les travaux de P. Dollfus dans une des présentations qui suivent)

- C'est aussi le cas dans les montagnes du Nord-Est indien où domine la culture itinérante sur brûlis (ill.), appelée *jhuming*, et où des projets gouvernementaux visant à l'abandon de cette pratique au profit d'une sédentarisation des populations et

d'une mise en terrasses des versants conduisent également à une redéfinition des territoires (ill.). Dans des secteurs où il était difficile de distinguer les espaces dits "naturels" des espaces utilisés par l'homme puisque chaque portion de terre était tour à tour champ ou forêt, la séparation entre milieux cultivés de façon permanente et habités – espace de la société – et milieux occupés uniquement par la forêt – espace naturel – devient désormais très nette (ill.).

Conclusion

Quelle que soit notre échelle d'observation, nous pouvons donc constater une accentuation de la coupure entre nature et société : ceci est vrai à l'échelle de la chaîne qui est de plus en plus considérée comme un château d'eau, un sanctuaire, une réserve naturelle par rapport au reste de l'Inde (ill.). Puis à l'intérieur des États où la mise en place des aires protégées opère une coupure entre les milieux dits "naturels" et ceux qui sont habités (ill.). Et, finalement, à l'échelle des versants où l'on observe une séparation de plus en plus marquée entre les forêts et les secteurs cultivés et habités (ill.).

Ainsi, et pour conclure, deux facteurs semblent jouer un rôle de plus en plus important dans les recompositions territoriales à l'oeuvre en Himalaya : l'ethnicité et/ou la religion d'une part, la protection de la nature de l'autre. Dans les deux cas, ils conduisent à une différenciation et à une spécialisation de l'espace.

Par ailleurs, entre les aires protégées, où les règles sont largement édictées par des organismes internationaux, et les régions autonomes, gérées par définition par des acteurs locaux, la mise en place de systèmes décentralisés et fédéralistes est un réel défi pour les États. La tension qui s'exprime entre les échelles locale et globale est une des particularités de ces recompositions territoriales. C'est un sujet d'étude particulièrement pertinent en Himalaya où, à la fois, groupes ethniques et aires protégées sont très nombreux.

Enfin, il va sans dire que ces changements environnementaux attisent souvent les conflits dans l'arc himalayen, quand ils n'en sont pas, parfois, à l'origine.

Références citées dans ce texte et autres références sur les thèmes abordés :

Bahuchet, S., Maret, P. de, Grenand, F., and Grenand, P. 2001. *Des forêts et des hommes: Un regard sur les peuples des forêts tropicales*. Brussels: APFT - ULB: Editions de l'Université de Bruxelles.

Beck, C., Luginbühl, Y., and Muxart, T. (eds). 2006. *Temps et espaces des crises de l'environnement*. Paris: Éditions Quae, collection INdiSciplineS.

Boisseaux, T. 1998. *Elaboration et mise en place d'une politique de protection de la nature et rôle des ONG au Népal*. Université d'Orléans, DEA: Mémoire.

Bonnemaison, J. 1990. 'L'espace réticulé. Commentaires sur l'idéologie géographique', in *Tropiques, Lieux et liens. Florilège offert à Gilles Sautter et Paul Pélissier*, pp 500–10. Paris: Orstom.

Bordoloi, B.N., Sharmah Thakur, G.C., and Saikia, M.C. 1987. *Tribes of Assam – Part 1*. Guwahati, Assam: Tribal Research Institute.

Colchester, M. 1993. 'Pirates, Squatters and Poachers: The Political Ecology of Dispossession of the Native Peoples of Sarawak', *Global Ecology and Biogeography Letters*, 3: 158–79

—. 2003. 'Indigenous Peoples and Protected Areas: Rights, Principles and Practice', *Nomadic Peoples NS*, 7 (1): 33–51

Collignon, B. 1996. *Les Inuit. Ce qu'ils savent du territoire*. Paris: L'Harmattan.

Debarbieux, B. 1995. 'Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique', *L'Espace géographique*, 2: 97–112

Di Méo, G. 2004. 'Une géographie sociale dans le triangle des rapports hommes, sociétés, espaces', *Bulletin de l'association des Géographes Français*, 2: 194–204

Guyot, S. 2004. 'Derrière l'écotourisme, le politique: conservation et discrimination territoriale en Afrique du Sud', *Revue Tiers Monde*, 'Les masques du tourisme', 178 (April–June): 341–64

—. 2006. *Rivages Zoulous*. Paris: Karthala, Collection Tropiques.

Ives, J.D. 2004. *Himalayan Perceptions: Environmental Change and the Well-being of Mountain Peoples*. London and New York: Routledge.

Jolivet, M.-J., and Léna, P. 2000. 'Des territoires aux identités (Logiques identitaires, logiques territoriales)', *Autrepart, Cahier des sciences humaines*, Editions de l'Aube, IRD, nouvelle série (14): 5–16

Kollmair, M., and Müller-Böcker, U. 1999. 'Implementation of a Participative Conservation Approach as seen from the Viewpoint of the Local Population: A Case Study in the Kanchenjunga Conservation Area, Nepal', *EcoSys, Beiträge zur Ökosystemforschung*, 28, 211–19.

Kollmair, M., Müller-Böcker, U., and Soliva, R. 2003. 'The Social Context of Nature Conservation in Nepal', *European Bulletin of Himalayan Research*, 24: 25–62

Latour, B. 1991. *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*. Paris: La Découverte

Müller-Böcker, U., and Kollmair, M. 2000. 'Livelihood Strategies and Local Perceptions of a New Nature Conservation Project in Nepal: The Kanchenjunga Conservation Area Project', *Mountain Research and Development*, 20 (4): 324–31

Pimbert, M.P., and Prety, J.N. 1997. 'Parks, People and Professionals: Putting "Participation" into Protected-Area Management', in K.B. Ghimire and M.P. Pimbert (eds), *Social Change and Conservation. Environmental Politics and Impacts of National Parks and Protected Areas*, pp. 297–330. London: Earthscan.

Ripert, B., Sacareau, I., Boisseaux, T., and Tawa Lama, S. 2003. 'Des discours et des lois: gestion des ressources et politiques environnementales depuis 1950', in J. Smadja

(ed.), *Histoire et devenir des paysages en Himalaya. Représentations des milieux et gestion des ressources au Népal et au Ladakh*, pp. 365–400. Paris: CNRS Editions, Espaces et milieux.

Robbins, P. 2001. 'Tracking Invasive Land Covers in India, or Why Our Landscapes Have Never Been Modern', *Annals of the Association of American Geographers*, 91 (4): 637–59.

Rossi, G. 2000. *L'ingérence écologique*. Paris: CNRS Editions, Espaces et milieux.

Saberwal, V., Rangarajan, M., and Kothari, A. 2000. *People, Parks and Wildlife. Towards Co-existence*. Hyderabad: Orient Longman Limited.

Sacareau, I. 1997. *Porteurs de l'Himalaya. Le trekking au Népal*. Paris: Belin, Mappemonde.

Schwartzberg, Joseph E. 1992 (1^{er} ed. 1978) *A Historical Atlas of South Asia*, second impression. Digital South Asia Library.

<http://dsal.uchicago.edu/reference/schwartzberg/>

Shrestha, S. 2003. 'Protection des milieux, appauvrissement des hommes. Le village de Botan en bordure du parc de Rara', in J. Smadja (ed.), *Histoire et devenir des paysages en Himalaya. Représentations des milieux et gestion des ressources au Népal et au Ladakh*, pp. 403–16. Paris: CNRS Editions, Espaces et milieux.

Silori, C.S. 2001. 'Biosphere Reserve Management in Theory and Practice: Case of Nanda Devi Biosphere Reserve, Western Himalaya, India', *Journal of International Wildlife Law and Policy*, 4: 205–19.

Smadja, J. (ed.). 2003a. *Histoire et devenir des paysages en Himalaya. Représentations des milieux et gestion des ressources au Népal et au Ladakh*. Paris: CNRS Editions, Espaces et milieux.

—. 2005 'Himalaya, une nouvelle géographie de la chaîne', in J. Smadja and P. Sorgues (eds), 'Himalaya', *Géo*, 311 (January): 66–74.

Soliva, R., Kollmair, M., and Müller-Böker, U. 2003. 'Nature Conservation and Sustainable Development', in M. Domroes (ed.), *Translating Development. The Case of Nepal*. New Delhi: Social Science Press.

Wheeler, J.C., and Hoces, D.R. (1997). 'Community Participation, Sustainable Use and Vicuna Conservation in Peru', *Mountain Research and Development*, 17 (3): 283–7.

Zurich D. & J. Pacheco, with Shrestha B & Bajracharya B. 2006. *Illustrated atlas of the Himalaya*. Lexington: University Press of Kentucky.